



Mairie d'Isneauville 76230
Téléphone : 02 35 60 57 85
Fax : 02 35 61 67 66
Site Internet : www.isneauville.fr

Projet Pédagogique Centre de loisirs Commune d'Isneauville 2016-2017



Sommaire :

1	L'organisateur	3
2	Le centre	3
a.	Ouverture	3
b.	Accueil.....	3
c.	Tarifs	3
d.	Inscriptions	3
3	Le Rappel des mots clefs du projet éducatif.....	3
4	Les intentions éducatives de l'équipe pédagogique	4
5	Les objectifs pédagogiques.....	4
6	L'activité sur le centre de loisirs	4-5
7	Le centre des jeunes de plus de 6 ans et ces spécificités	5-6
a.	Les activités dominantes.....	5
b.	Une journée type	6
8	Le centre des enfants de moins de 6 ans.....	6-7
a.	Les besoins biologiques.....	6
b.	La démarche	6-7
c.	Les activités	7
d.	Une journée type	8
9	La vie quotidienne pour tous	8-9
a.	L'accueil - Le pointage	8
b.	Les affaires personnelles	8
c.	Le lavage de mains	8
d.	La pause de mi matinée	8
e.	Le repas	9
f.	La sieste	9
g.	Le temps calme.....	9
h.	Le goûter	9
i.	La sortie.....	9
10	La fiche sanitaire	10
11	La sécurité physique, affective et morale	10
12	Les régimes alimentaires et les allergies	10
13	Les locaux des jeunes de plus de 6 ans.....	10
14	les locaux des enfants de moins de 6 ans.....	11
15	La fonction de directeur.....	11-12
a.	le rôle pédagogique.....	11
b.	le rôle administratif	11-12
16	La fonction d'animateur.....	12
a.	L'animateur dans son groupe d'enfant.....	12
b.	L'animateur au sein de son équipe	12
17	L'équipe	13
18	Les réunions	13-14
a.	Avant le début centre	13
b.	Pendant le déroulement centre	13
c.	A la fin du centre.....	13-14
19	L'installation.....	14
20	L'information - La publicité.....	14
21	Les parents.....	14
22	Le droit à l'image	14
23	La mairie.....	15
24	L'évaluation du séjour.....	15

1 L'Organisateur

Le centre de loisirs est organisé par la mairie d'Isneauville

Cette Commune compte 2547 habitants. On y trouve: 1 école maternelle, 1 école primaire, 1 collège.

2 Le Centre

a. Ouverture

Le centre ouvre ses portes durant : 2 semaines pendant les vacances de printemps et
3 semaines au mois de Juillet

La Commission Jeunesse étudie le projet d'ouverture pendant d'autres périodes de vacances scolaires.

b. Accueil

Le centre multisites est ouvert à tous les isneuvillais ainsi qu'aux enfants hors-commune.

Il accueille les enfants de 3 à 6 et de 7 à 16 ans

Au printemps il accueille une cinquantaine d'enfants

En été il peut en accueillir le double

c. Tarifs

Le centre est régi par la comptabilité publique, le budget est établi en fonction des projets d'animations et des besoins d'encadrement.

La commune met en place une grille tarifaire en fonction d'un quotient familial.

d. Les inscriptions

Les parents ont le choix entre une inscription à tarif journalier ou un forfait semaine.

3 Le Rappel des mots clefs du projet éducatif

L'autonomie - L'imaginaire- Le respect - La citoyenneté - La solidarité - La prise de responsabilités - Le choix

4 Les intentions éducatives de l'équipe pédagogique

Elles reprennent les principaux éléments du projet éducatif.

Nous cherchons à :

Favoriser l'épanouissement et le développement de l'autonomie

Donner des repères de vie en collectivité

Mettre l'enfant en situation de découverte

5 Les objectifs pédagogiques de l'équipe

Dans un climat de sécurité, d'hygiène, d'écoute et de disponibilité nous cherchons à

Favoriser la participation, le plaisir de faire,

Favoriser l'implication, la prise de responsabilité, l'initiative, la valorisation

Favoriser l'apprentissage, l'enrichissement culturel, le développement psychomoteur

Favoriser le respect de soi, de l'autre, des autres, de l'environnement

Favoriser le partage, la tolérance, l'écoute

Favoriser le faire ensemble, la convivialité

Favoriser les contextes et les activités nouvelles

Favoriser l'enfant à se découvrir et découvrir les autres

Proposer des moments de détente, de repos

Créer des espaces et des moments de libertés définis

Afin que les enfants construisent et s'épanouissent, ensemble, en centre de loisirs

Le bilan se fait en permanence par l'équipe ainsi qu'au travers de bilans avec les enfants

6 L'activité

L'« occupationnel » et l'activisme n'ont pas leur place, le laxisme non plus

L'équipe, l'animateur sont partenaires de l'enfant.

L'équipe est à l'écoute de l'enfant

L'activité peut être proposée par l'équipe

L'activité peut être proposée par un ou par des enfants

L'activité n'est pas obligatoire, l'enfant peut « ne pas avoir envie de faire » auquel cas l'équipe veillera à ce que cela ne se répète pas trop souvent mais, si tel est le cas, l'équipe en cherchera la compréhension pour trouver une « remédiation »

les temps d'activités pour les 6/16 ans

Très courtes: 1 heure / 2 heures

Courtes: 1 matinée / 1 après-midi / 1 soirée

Longues: 3 jours

Très longues: Toutes les matinées sur une semaine

Toutes les après-midi sur une semaine

les temps d'activités pour les moins de 6 ans

Très courtes : ¼ d'heure

Courtes : ½ heure

Longues : ¾ d'heure

7. Le centre des jeunes de 6 à 16 ans et ses Spécificités

Une véritable **vie de village** est organisée au sein du centre de loisirs. Chacun tient un rôle, une fonction qu'il a choisi, (Exemple: Le maire, le postier, la bibliothécaire, le tavernier, le journaliste, les marchands, l'institutrice, etc..).

L'aménagement de cette vie de village se fait dans une salle spécifique. Cette salle est aménagée par les enfants avec du matériel et des matériaux de récupération. Les jeunes peuvent amener de chez eux des objets utiles à leur nouvelle fonction ou pour leurs camarades. Cette vie de village a lieu tous les jours, toute la semaine. **C'est le moteur du centre de loisirs.**

A ceci s'ajoute un thème qui relie les activités, les activités sportives exceptées.

Le planning des activités et la répartition des rôles sont organisés avec les enfants durant la matinée du 1er jour d'arrivée.

Le dernier jour rassemble ce qui a été réalisé pendant la semaine : une exposition, un spectacle, des costumes, des créations, des photos, un buffet.

Les parents et amis peuvent y être conviés.

a. Les activités dominantes du centre des Jeunes de 6 à 16 ans sont

Les activités

physiques
sportives(encadrement par brevet d'état)
manuelles
artistiques
autour de l'alimentation
culturelles
d'expression
spontanées
de nature
d'environnement
d'inter-génération
spontanées

Les jeux

petits
grands
d'intérieur
d'extérieur
de rôles

Occasionnellement une ou deux nuits en camp
une veillée ou deux

b. Une journée type du centre des Jeunes de 6 à 16 ans

8h - 9h	Accueil échelonné des enfants dans la salle permanente « le village » Jeux de rôle : les villageois + jeux de société + bibliothèque + film réalisé par enfant + plus possibilité de petit déjeuner
9h - 11h30	Activités: l'enfant inscrit à la semaine choisi de faire une même activité pendant 5 jours sur une ½ journée . Cela permet de réaliser un projet artistique, tourner un film ou progresser en sport par exemple. Un petit temps de pause est fait dans chacun des groupes en milieu d'activités
11h45- 12h	Trajet cantine
12h-13h	Repas
13h – 13h 15	Récréation
13h15 - 13h30	Trajet retour vers le centre
13h30 - 13h45	Temps calme dans « Le village »
13h45 - 15h30	Activités: l'enfant choisi de faire une deuxième activité
15h30 - 16h30	Vie de village: Salle permanente et terrasse ou est installé « le village » : C'est le moment où les enfants peuvent se détendre, écrire et poster des courriers, écrire des articles pour le journal, aller à la buvette, chez le marchand de bonbons, passer de la musique, rencontrer leur maire pour faire des projets, etc... discuter des énigmes créées par les animateurs et goûter.
16h30 - 18h	Activités ponctuelles choisies en début de semaine mais elles peuvent être modifiées suivant la demande
18h - 18h45	Réunion - Bilan de la journée pour toute l'équipe – points particuliers de la journée du lendemain

8. Le centre des enfants de moins de 6 ans

Les enfants de plus de 6 ans scolarisés en école maternelle seront accueillis au centre des maternelles afin de pouvoir se retrouver avec leurs camarades.

Le centre des petits décide s'il choisit un thème ou non suivant le nombre d'inscrits et l'âge des enfants.

a. Les besoins biologiques

Il s'agit de privilégier la concentration le matin, les activités exigeant le plus de disponibilités intellectuelles et de réserver l'après-midi plutôt à des activités sportives, de découverte ou de loisirs. Il s'agit également de prendre en compte les temps de sommeil ou plus généralement les temps de repos.

b. La démarche :

Il faut favoriser le besoin de connaissance et de curiosité des enfants.

Il s'agit de proposer et impulser des actions éducatives de loisirs, de développer l'imagination et le sens artistique.

L'animateur se place dans une démarche d'encouragement, d'accompagnement et de valorisation de l'enfant. Il prend en compte les rythmes et les besoins de l'enfant pour la mise en place d'ateliers.

Ces ateliers sont choisis en fonction des enfants

Les enfants choisissent d'y participer

c. Les activités du Centre de loisirs des Enfants de moins de 6 ans

Dans les centres de loisirs, l'équipe d'animation veillera à proposer un éventail d'activités variées pour permettre à l'enfant de faire des choix en fonction de son propre rythme.

Les jeux collectifs et jeux d'éveil sportifs :

Dans ces activités, les animateurs favorisent l'esprit de groupe, l'esprit de jeu, l'entraide le respect de règles simples et l'épanouissement personnel. Ainsi les enfants peuvent jouer, découvrir, prendre du plaisir, se dépenser et travailler la motricité.

Les activités manuelles et artistiques :

Le rôle des animateurs est de mettre en avant le plaisir, les sens, le faire et le défaire, la création individuelle ou collective, la découverte de matériaux, de techniques et d'inciter les enfants à l'expérimentation.

Les activités culturelles et d'expressions :

Ici sont favorisés l'imagination, l'expression, la découverte et l'épanouissement personnel, la mise en scène, l'expérimentation, les jeux d'imitations, les petits jeux de rôle, Les enfants pourront alors jouer, bouger, écouter, regarder, dessiner, expérimenter, chanter, danser, se déguiser.

Les activités scientifiques et techniques :

Les ateliers sont menés de telle sorte que l'enfant et le groupe puissent s'amuser, découvrir, observer, comprendre, expliquer, expérimenter, inventer, construire.

Ceci tout en préservant les besoins biologiques de l'enfant et en aidant à développer les aspirations individuelles de chacun d'entre eux au sein de la collectivité

Le dernier jour rassemble ce qui a été réalisé pendant la semaine comme une exposition, un spectacle, des costumes, une ou des créations, des photos, un buffet.

Les parents et amis peuvent y être conviés.

d. Une journée type en centre de loisirs des moins de 6 ans

8h - 9h	Accueil échelonné des enfants, pointage dans la salle d'accueil, écoute des parents. jeux de société + bibliothèque + film réalisé sur les enfants + plus possibilité de petit déjeuner
9h - 11h30	Activités renouvelées : concentration/détente/jeu/ récréation/passage aux toilettes
11h45- 12h	Récréation de midi et trajet cantine
12h-12h45	Repas
12h45 – 13h 15	Trajet retour école et récréation
13h15 – 14h15	Sieste ou temps calme
14h15 – 16h	Activités renouvelées et activités de détente
16h – 16h30	Récréation et goûter
16h30 - 18h	Activités renouvelées et activités de détente
18h - 18h45	Réunion - Bilan de la journée pour toute l'équipe – points particuliers de la journée du lendemain

9 La vie quotidienne pour Tous

a. L'accueil - le pointage

Les enfants sont accueillis dans la salle d'accueil du centre par 2 animateurs de 8h à 9h (coin permanent organisé par l'équipe et les enfants)

1 seul animateur pointe les enfants au fur et à mesure de leur arrivée

1 animateur prend les informations éventuelles données par le/les parents

Lorsqu'un enfant est absent le directeur ou le directeur- adjoint téléphone aux parents

(Certains enfants parmi les plus grands viennent seuls à pied, à vélo, en bus).

b. Les affaires personnelles

L'équipe veille à ce que les affaires personnelles soient accrochées - rangées

Chaque enfant apporte un sac à dos contenant eau-casquette-vêtement de pluie- crème solaire

c. Le lavage des mains

Le lavage des mains a lieu suivant les activités après pour les activités salissantes, avant le goûter, le repas.

d. La pause de mi- matinée

C'est une coupure nécessaire pour les enfants: se dégourdir, discuter, aller aux toilettes, manger un fruit boire etc...

Un thé ou un café est servi aux animateurs

e. Le repas

Le repas a lieu à la cantine scolaire

Les repas sont fournis par un prestataire de service

Les enfants de moins de 6 ans s'y rendent avec l'équipe d'animation : la cantine se situe juste à côté de la cour de récréation

Les plus de 6 ans s'y rendent avec l'équipe d'animation dont chaque membre porte une chasuble jaune

Il faut un quart d'heure pour s'y rendre

Les animateurs emmènent les fiches d'inscriptions individuelles et une pharmacie

Une salle de restauration est réservée pour les petits

Une salle de restauration est réservée pour les plus grands

Un roulement est établi :

2 animateurs sont déchargés et mangent à part afin d'avoir une pause nécessaire

Les autres animateurs assurent le bon déroulement de la cantine et mangent avec les enfants.

L'accent est mis sur l'autonomie, l'hygiène, le non-gaspillage, le calme.

Les enfants goûtent les plats proposés.

L'animateur veille à ce que chaque enfant ait suffisamment mangé.

L'animateur tient compte des particularités de chacun

f. La sieste et le temps calme d'après repas pour les moins de 6 ans

La sieste se passe dans la salle réservée à cet effet (petits lits et rideaux)

Le temps calme se passe par petits groupes dans divers endroits comme les coins tapis / coussins

Les animateurs veillent au calme

g. Le temps calme pour les plus de 6 ans

Il se déroule dans la salle du « village »

Les animateurs veillent au calme

h. Le goûter

Le goûter est une pause nécessaire, il permet une coupure, un peu de détente, il permet de se ressourcer.

Il s'organise par petits groupes ou par grand rassemblement à l'intérieur ou à l'extérieur suivant la météo.

i. La sortie

Les parents viennent chercher les enfants dans le hall d'accueil.

1 seul animateur pointe la sortie des enfants

Lorsque la personne qui vient chercher l'enfant n'est pas le parent, les parents doivent nous fournir une autorisation écrite sur la fiche d'inscription Une carte d'identité est demandée sur place.

Les jeunes les plus grands, autorisés par écrit par leurs parents, rentrent seuls

10 La fiche sanitaire

Elle est remplie par le responsable légal de l'enfant au moment de l'inscription.
Un double sera fourni à l'animateur responsable de groupe lors des trajets ou des sorties
Son contenu est confidentiel

11 La Sécurité physique, affective et morale

Les animateurs ont en permanence une trousse de secours à disposition au centre ou sur eux, lors des sorties
Les soins sont prodigués de préférence par le directeur mais peuvent être prodigués par un animateur dans le local réservé à cet effet.

Un registre est tenu concernant la venue en infirmerie: Heure, nature du problème, soin, par qui...

Les animateurs sont à l'écoute et sont vigilants pour tout autre problème affectif ou moral

Les animateurs devront gérer la situation en fonction de la gravité de celle-ci

Les animateurs informent systématiquement la direction qui prendra les mesures nécessaires.

Les parents sont systématiquement prévenus en fin de journée lorsque leur enfant a été soigné, s'il est tombé
Ainsi que de tout incident repéré.

12 Les régimes alimentaires et les allergies

Ils sont spécifiés sur la fiche d'inscription

Dans le bureau de la direction, un document comprenant la photo de l'enfant + son régime particulier et/ou son allergie et/ou une autre particularité est à disposition de l'équipe uniquement

Les enfants allergiques à certains aliments peuvent amener leur repas qui sera mis au réfrigérateur.

13 Les locaux des 6/ 16 ans

Le centre dispose du centre sportif du « Cheval rouge » situé route de Neufchâtel à Isneauville

1 petit complexe - 1 grand hall d'entrée - 1 petite salle d'activités - 1 grande salle d'activités -
1 bureau/infirmerie - 2 blocs sanitaires distincts - 1 petit et 1 grand local de rangement -

1 Gymnase - 1 hall d'entrée pouvant recevoir une activité - 1 petite salle d'activités - 2 blocs sanitaires distincts

A l'extérieur : 3 espaces pelouse avec tentes à disposition

2 terrains de tennis

1 terrain de Football

1 terrain polyvalent sur lequel on peut pratiquer des activités comme le golf

1 parking

1 salle des fêtes comprenant une grande et une petite salle ainsi qu'une cuisine.

1 cantine située à distance du centre – 1 cour de récréation

14 Les locaux des moins de 6 ans

Le centre dispose des parties communes de l'école maternelle, salle de jeux, un petit dortoir, un dortoir plus grand et les sanitaires. A l'extérieur : les jeux extérieurs, les bacs à sable, les espaces verts.

15 La fonction de directeur

Le directeur du centre a un rôle fondamental. Il est le garant du bon fonctionnement du centre, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains.

Être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs. Il fait lui-même partie de l'équipe d'animation. Le centre sera à l'image de celui qui le dirige

a. Rôle pédagogique

- Mettre en application le projet éducatif des organisateurs,
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs,
- Faire les bilans hebdomadaires et le bilan final selon les règles instaurées par les Commissions de référence,
- Former et évaluer son équipe,
- Veiller au respect des règles de sécurité,
- Régler les problèmes matériels,
- Aider les animateurs à la mise en place des activités,
- Rencontrer les parents.

b. Rôle administratif

- Proposer le recrutement de son équipe d'animation,
- Préparer, proposer et veiller au respect du budget,
- Gérer le matériel pédagogique,
- Être en contact régulier avec le Maire-adjoint chargé de la jeunesse, la DDCS et le gestionnaire du restaurant scolaire,
- Gérer les absences des animateurs.

La directrice trouve au sein de son équipe

Le travail d'équipe
La communication
L'adaptation
La réaction
Le dynamisme
Le sérieux
L'humour
La gentillesse
La disponibilité
L'anticipation
L'auto-évaluation

La remise en question
L'imagination
L'équilibre

Le centre participe à la construction de l'enfant.

Les métiers de l'animation ne se limitent pas à un « petit job » et requièrent

Une formation, des qualités et du talent. Ces métiers méritent une reconnaissance sociale.

16 La fonction d'animateur

L'animateur est celui qui va faire passer de bons moments et de bonnes vacances aux enfants confiés à sa responsabilité. Les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en activités périscolaires ou en accueil de loisirs. C'est à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir.

Pour cela il doit :

- respecter les consignes de sécurité,
- être présent physiquement et mentalement,
- être enthousiaste,
- être tolérant,
- faire preuve de bon sens,
- avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille,
- respecter le matériel et son environnement.

a. L'animateur dans son groupe d'enfants :

C'est un référent pour la sécurité physique, mentale et affective des enfants :

- par son comportement,
- par son respect des autres, enfants et adultes.
- participe à l'élaboration du projet pédagogique
- installe et respecte les règles de vie,
- aide à la formation des autres animateurs
- tient compte des autres groupes,
- modifie avec accord du directeur
- aide à l'évaluation du groupe.

b. L'animateur au sein de l'équipe:

L'équipe d'animation est très importante : elle est composée du directeur, des animateurs et aussi du personnel technique.

L'animateur :

- il participe aux activités qu'il propose : prépare, anime et range,
- il doit s'adapter à la fatigabilité des enfants, au matériel, au temps,
- il doit être conscient de ses limites,
- c'est un élément moteur en cas de perte d'énergie des enfants, il doit surtout être à l'écoute de ceux qui lui sont confiés.

17 L'équipe du centre multisites

- 1 directeur diplômé BEESAAPT

Pour les jeunes de plus de 6 ans

- 50 % d'animateurs diplômés
- 30 % d'animateurs stagiaires
- 20% d'animateurs non diplômés

Pour les enfants de moins de 6 ans

- 50 % d'animateurs diplômés dont l'un d'entre eux sera un animateur référent
- 30 % d'animateurs stagiaires
- 20% d'animateurs non diplômés

Ce personnel sera ajusté en fonction du nombre d'enfants et de jeunes inscrits.

- 1 secrétaire
- 4 personnels de cantine
- 2 personnels d'entretien

18 Les réunions

a. Avant le début du centre

La 1ère réunion concerne l'accueil des nouveaux animateurs, le rappel du projet pédagogique, l'organisation du travail

La 2ème réunion concerne le choix des thèmes ou l'orientation du futur séjour

puis le travail de préparation est délégué à l'initiative de l'équipe.

La 3ème réunion concerne la récapitulation du travail de préparation exécuté par chacun ou par chaque groupe

a. Pendant le déroulement du centre

Tous les soirs l'équipe se retrouve pour faire le bilan de la journée et reprendre les points principaux de la journée du lendemain

b. A la fin du centre

L'équipe se réunie pour faire le bilan du séjour et évaluer la réalisation du projet.

19 L'installation

L'installation se fait avec toute l'équipe, toute une journée, la veille de l'ouverture du centre.
Une mise en scène peut être installée dans le hall d'entrée pour mettre les enfants à l'aise ou dans l'ambiance correspondant au thème choisi.

20 L'information - La Publicité

Le programme d'activités est distribué à tous les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire ainsi qu'au collège.

21 Les parents

L'équipe favorise les relations avec les parents

Pendant le déroulement du centre : les grandes lignes du planning de la semaine est affiché
le planning de la journée est affiché, les lieux d'activités y sont mentionnés
les menus sont affichés
le journal du centre (résumé – anecdotes- photos etc) est distribué à chaque enfant pour ses parents

A la fin de chaque semaine les parents peuvent être invités à un spectacle, à une exposition, à un buffet....
Les projets éducatif et pédagogique sont disponibles en mairie et sur le centre même
Un condensé de ces projets sera distribué aux parents

22 Le Droit à l'image

Les parents devront indiquer s'ils autorisent

- l'équipe à photographier et filmer les enfants dans le cadre du centre de loisirs
- gracieusement la publication d'images de leur(s) enfant(s) qui auront été prises lors de la participation aux activités, sur tout support de communication et d'information relatif à la promotion de ces activités

23 La Mairie

L'équipe est tenue de respecter les objectifs du projet éducatif.

L'équipe invite les membres de la « Commission Jeunesse » à venir sur le centre pendant son activité

24 L'évaluation du séjour

Les critères d'évaluation seront :

1/ Les appréciations et les satisfactions des enfants et des parents
faites de façon verbale, ou
écrites sur la fiche d'évaluation remise à chaque famille.

2/ Le respect du projet pédagogique et les moyens mis en place pour atteindre les objectifs fixés.

3/ Les bilans de l'équipe d'animation

4/ Les bilans de l'équipe de direction

5/ Le bilan avec la Commission Jeunesse

